

Public

§ Tout public

Prérequis

§ Candidat ayant suivi intégralement la formation du TP ERTRV

Modalités d'admission

§ Aucune en dehors des prérequis

Durée

§ 7 heures

Modalités et méthodes pédagogiques

§ Présentiel

Qualité des formateurs

§ Sans objet

Documents remis

§ Sans objet

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



BAC+2
Transport de personnes

SESSION DE VALIDATION TP Exploitant Régulateur en Transport Routier de Voyageurs (ERTRV)

Objectifs généraux

- u Valider le titre « Exploitant Régulateur en Transport Routier de Voyageurs ».

Les plus de la formation



- u Sans objet

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation basée sur des mises en situation professionnelles reconstituées
- u Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels

Validation

- u Titre professionnel d'Exploitant Régulateur en Transport Routier de Voyageurs ».
- u Par équivalence attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes (Décision du 2 janvier 2013 BO du 25 janvier 2013).
- u Niveau : 5
- u Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Si échec au titre, possibilité de délivrance de CCP suite à la délibération du jury
- u Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/34372>
- u Code RNCP : 34372
- u Code Certif Info : 106909



Agrément

- u Agrément technique du centre, délivré par la DIRECCTE.

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia
2	Evaluer les compétences mises en œuvre par le candidat lors de la mise en situation professionnelle afin de pouvoir lui attribuer le titre et en cas de réussite partielle un ou (des) CCP	/
§ Epreuve de synthèse : Elaboration d'un dossier technique § Entretien technique		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Référentiel d'évaluation Matériel logiciel adapté
3	Apprécier les compétences décrites dans les annexes du DP du candidat afin de pouvoir lui attribuer le titre et en cas de réussite partielle un ou (des) CCP	/
§ Questionnement à partir d'une production (en lien avec une compétence du TP), annexée au Dossier Professionnel (DP)		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Référentiel d'évaluation Bureau d'entretien
4	Vérifier la compréhension et la vision globale que le candidat a du métier visé afin de lui attribuer le titre et le cas échéant un (ou des) CCP, en cas de réussite partielle	/
§ Entretien final devant le jury : § Connaissance de son appropriation de la culture professionnelle § Echange sur l'expérience qu'il a acquise tout au long de son parcours § Examen du Dossier Professionnel § Résultats de l'épreuve de synthèse		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Référentiel d'évaluation Bureau d'entretien
5	Bilan et synthèse de la formation	/
§ Bilan de la formation § Synthèse du stage § Evaluation de satisfaction de la formation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia